

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 04 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le 04 juin à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle Jean Biron à Bujaleuf, sous la Présidence de Monsieur Vincent ECHASSERIEAU
Date de convocation du Conseil Communautaire : 28 mai 2026

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents	Non pourvu
28	27	0	0	1	0

Membres présents : ANDRIEUX Christelle, ANOMAN Matthieu, BOUTY Serge, CHABANAT Christine, DALLIERE-ROZENFELD Lolita, DELEFOSSE Laurent, DENIZOU Jean-Pierre, DUBOIS Barbara, DUMONT Christine, DUMONT SAINT PRIEST Hubert, ECHASSERIEAU Vincent, GARNICHE Emmanuel, GORGE Christine, LEBLANC Christian, LEONET Antoine, MAZAUD-WITTMANN Marie-France, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, ROCHE Martial, ROUGIER Serge, ROUSSEAU Sylvie, SAINTAMAN Jean, SALAGNAT Michèle, SOLNON Chantal, THEYS Michel, VERLINDEN Denis.

Membres ayant donné pouvoir :

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir :

Membres absents : FOURNIER Stéphanie

Secrétaire de séance : PAQUET Laurent

FINANCES

Délibération n° C122-2026 : Décision modificative n°1 au budget annexe petite enfance

Il est proposé au Conseil de faire évoluer le budget annexe petite enfance en fonctionnement et en investissement :

Imputation	OUVERT	REQUIT	Commentaires
D F 012 6215 4221		10 089,18	
D F 023 023 020 /001 (ordre)	10 089,18		
D I 21 21848 OPNI 4221 /001	1 050,00		
D I 21 21848 OPNI 4221 /002	1 065,00		
D I 21 2188 OPNI 4221 /001	1 500,00		
R I 021 021 OPFI 01 (ordre)	10 089,18		
R I 10 1088 OPFI 4221		7 529,18	
R I 13 1318 OPNI 4221	1 055,00		

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement
Dépenses :	Ouvertures	3 615,00	10 089,18
	Réductions		10 089,18
Recettes :	Ouvertures	11 144,18	
	Réductions	7 529,18	
Equilibre :	Ouv. - Red.		

EQUILIBRE	
Solde Ouvertures	2 560,00
Solde Réductions	2 560,00
Ouv. - Réd.	

Il s'agit pour le Conseil d'adopter la décision modificative ci-dessus proposée
Après en avoir délibéré et à l'unanimité soit 27 voix Pour, le Conseil décide d'adopter la décision modificative ci-dessus proposée.

Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers le 04 Juin 2026
Le Président,
Vincent ECHASSERIEAU
5, rue de la Liberté
87120 EYMOUTIERS

Acte rendu exécutoire le : **12 JUIN 2026**
Publié le : **12 JUIN 2026**